



Résiliation de contrat avec les cours minerves

Par **sandy340**, le **12/04/2015** à **10:10**

je me suis inscrite au cours minerve au mois de Février car je voulais m'orienter sur un métier social et j'avoue que je trouvais cela intéressant ..mais depuis peu j'ai des soucis financiers qui me permettent plus de payer ces cours de plus mes horaires ont changé je commence a 4h donc je n'arrive plus à étudier

Je vais envoyer un recommandé avec accusé de réception dois je coupé les prelevements ? je ne voudrai pas avoir de soucis avec la justice et de plus je ne pourrai pas payer j'aurai bien besoin de vos conseils je vous en remercie par avance